

Compte –Rendu de la réunion du Conseil de quartier Centre (CDQ)

Place Hérisson, Service Manifestations, Jeudi 8 décembre 2016, 18h30

Membres du bureau CDQ présents : Danielle Brun, Didier Chapuy, Michel Simoni, Christian Grégoire Marina Pais, Michèle Ferlet, Gérard Meilleurat, Sylvie Pommery.

Elu présent: Maurice Bidouilh, Adjoint au Maire délégué au quartier centre, Président du conseil de quartier Centre.

Service Démocratie de proximité : Karima Fedan Mani, référente du quartier Centre

Absents excusés : Marcel Barlam, Michèle Gil.

Ordre du jour :

- Point organisation animation de Noël
- Informations municipales
- Questions diverses

1. Point organisation animation de Noël

L'animation de Noël du quartier est prévue le samedi 10 décembre de 15h à 18h sur la place de l'Eglise.

Rdv donné à 14h sur site à tous les membres du CDQ pour la mise en place de l'animation.

Livraison du matériel et des boissons sur site.

Récupération de la décoration et des chocolats à la permanence de quartier Centre.

Les prestataires pour animer l'après-midi : un magicien et Maryse et Jean Louis animation pour la barbe à papa à volonté.

Retour en images : assuré par Gérard Meilleurat

Jeu vitrines : organisé par Sylvie Pommery et l'UCAPLB

Vin chaud : préparé par l'association Vins et gastronomie à récupérer le samedi matin.

2. Informations municipales

Les colonnes enterrées :

En février dernier, le cdq centre avait reçu Pascal Boureau, Adjoint au Maire au cadre de vie afin de faire un point sur les nuisances liées aux colonnes enterrées dans le quartier.

Le cdq a constaté que le tri n'est pas effectué correctement, que les déchets sont abandonnés fréquemment sur site des colonnes enterrées et que les riverains proches des colonnes enterrées se plaignent des odeurs nauséabondes qui émanent des cuves.

Pascal Boureau avait précisé au cdq que la fréquence de nettoyage des cuves a été augmentée entre mai et septembre (4 passages), l'été dernier. La collecte et la désodorisation des cuves sont effectuées par Toulouse Métropole.

Maurice Bidouilh et Christian Bergon ont également fait le tour des restaurateurs afin de les sensibiliser au tri et au respect des déchets à jeter dans les colonnes.

Afin de régler le problème :

- un agent municipal du service environnement est chargé de passer régulièrement sur site.
- Une fréquence plus importante de passage a été obtenue auprès de Toulouse Métropole
- La police municipale procède à l'identification et à la verbalisation des dépôts sauvages le cas échéant.
- Des documents d'informations sur l'utilisation des colonnes enterrées ont été distribués
- Le ramassage des cartons s'effectue : les mercredis et samedi
- Certains commerçants feront l'objet d'une sensibilisation plus active.

De plus, en septembre dernier la Mairie a adressé un courrier à Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole (TM), compétent sur cette problématique afin d'intervenir sur la mise en place de solutions efficaces.

La réponse de Toulouse Métropole

Les services techniques de TM confirment que les causes d'émission d'odeurs nauséabondes sur ce type d'équipement, s'il est mal utilisé, notamment par les professionnels des métiers de bouche, génère des nuisances olfactives supérieure à la normale. La cause résultant de plusieurs facteurs : présence en plus grand nombre de déchets alimentaires, de sous-produits animaux (interdits d'éliminer avec les produits ménagers), et de mauvais conditionnement.

Par conséquent, le bon fonctionnement du système de collecte des déchets au moyen de colonnes enterrées exige un respect strict et systématique des règles imposées à tous les utilisateurs et quels que soient le mode et la fréquence de la collecte : conditionnement des ordures ménagères dans des sacs étanches et bien fermés, d'un volume de 50 litres maximum adaptés au tambour et à la trappe « gros producteur » de la colonne.

En complément des dispositions prises sur la ville de Blagnac pour les fréquences de lavage et de collecte toutes déjà doublées, TM préconise de lutter contre les incivilités où la mauvaise utilisation des colonnes parait appropriée et propose sa collaboration avec la ville pour identifier les utilisations non conformes. TM propose également son concours pour actualiser l'arrêté municipal règlementant la collecte du fait des dépôts sauvages.

Le cdq souhaite connaître les dispositions qui seront prises par la Ville suite à la réponse de TM.

La question sera posée à la direction de l'urbanisme et de l'environnement.

Travaux parc des Ramiers

Les travaux en cours dans le parc au niveau du parking sont relatifs à l'aménagement d'un sol adapté pour accueillir le marché de plein vent à partir de samedi 4 février 2017.

Le marché de plein vent se tiendra dans le parc des Ramiers pendant toute la durée des travaux place des arts.

3. Questions diverses

Nuisances sonores :

Le cdq souhaiterait avoir un retour sur la question posée à Pascal BOUREAU concernant la possibilité de décaler les horaires du ramassage des ordures ménagères et des équipes intervenantes pour le nettoyage, notamment le souffleur à 5h30 pour ramasser les feuilles mortes.

Aire de jeux parc des Ramiers

Le cdq souhaite relancer sa demande de bancs à rajouter devant l'aire de jeux et le jeu de l'araignée.

Panneau communication

Le panneau d'affichage situé au chemin des Sœurs a été retiré. Le cdq souhaiterait savoir s'il sera remplacé ailleurs ?

Agenda 2017

Lundi 9 janvier : les vœux du Maire dans le hall d'Odysseus

Mardi 24 janvier : Conseil de la Vie Locale, 18h30, auditorium Mairie

Vendredi 23 juin : repas du quartier centre place de l'Eglise

Samedi 15 juillet : Départ étape du Tour de France depuis le parc des Ramiers.

Juillet 2017 et 2018 : Estivités organisées dans le parc d'Odysseus car la cohabitation avec le marché de plein vent n'est techniquement pas possible.

Fin de la séance à 20h50. La prochaine réunion de bureau aura lieu le jeudi 5 janvier 2017, 18h30.